

---

## Description

Destiné au développement de l'enseignement et de la recherche dans le domaine du service social, plus particulièrement en ce qui concerne la gérontologie sociale, le Fonds Nicolas-et-Suzanne-Zay appuie les initiatives des professeurs cherchant à développer l'enseignement et la recherche dans le domaine de la gérontologie sociale.

---

## Montant de la subvention

Pour l'année 2018-2019, une enveloppe budgétaire de 2 000\$ sera répartie entre les propositions retenues par le comité scientifique. Les dépenses devront être effectuées à l'intérieur d'une année à compter de la date limite du concours

---

## Date limite de réception des candidatures

1<sup>er</sup> novembre 2018

---

## Conditions d'admissibilité

- Faire partie du corps professoral de l'École de travail social et de criminologie de l'Université Laval;
- Présenter un projet conforme aux directives pour la soumission d'une candidature.

---

## Critères d'évaluation

Le comité scientifique évalue les candidatures et fait ses recommandations au comité directeur du Fonds. Les critères d'évaluation sont les suivants :

- Le caractère innovant du projet ;
- Les retombées pour l'École (visibilité, rayonnement, développement de partenariats, ...) ;
- Les bénéfices pour les étudiants.

---

## Directives pour soumettre votre candidature

Le dossier de candidature doit :

- Faire la démonstration que le projet répond aux critères d'évaluation;
- Inclure le formulaire de candidature Subvention d'appui aux membres du corps professoral version FTSC-P-2018-01;
- Court texte inclus au précédent formulaire qui précise (2 à 3 pages) :
  - les objectifs et nature du projet;
  - les liens du projet avec l'objectif et les critères d'évaluation du fonds;
  - l'échéancier du projet.

**Toute demande qui ne respecte pas les consignes énoncées sera rejetée par le comité scientifique**

Votre candidature doit être déposée au secrétariat de l'École de travail social et de criminologie au plus tard le 1<sup>er</sup> novembre 2018.